



65 rue de Saint Briec – CS 84215 – 35042 RENNES cedex

### GESTIONNAIRE DE PAYE ET DE DEPENSES – 2è emploi (H/F)

<p>N° de poste RENOIRH : A2IAG00048          N° de poste :          Catégorie : B          Emploi-type RMFP – FPFIP001 – Chargée / Chargé de la comptabilité publique          Ouvert aussi sous contrat sur les fondements juridiques L. 332-2 et 332-7 du code général de la fonction publique.          Ouvert également aux personnes en situation de handicap, dans le cadre de sa politique diversité.</p>	
<p><b>Classement parcours professionnel du poste catégorie A :</b></p> <p align="center">Sans objet</p>	<p><b>Groupe RIFSEEP</b>          Secrétaire administratif – groupe 3          Technicien formation recherche – groupe 3          Réf. Note de service relative au régime indemnitaire : SG/SRH/SDCAR/2023-411 du 27/06/2023</p>
<p><b>Poste vacant à/c du 01/01/2025</b></p>	
<p><b>Présentation de l'environnement professionnel</b></p>	<p>L'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (l'Institut Agro) a un statut d'EPSCP (Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel). Il regroupe 1380 agents et 5000 étudiants.</p> <p>L'Institut Agro est structuré en trois écoles : l'Institut Agro Rennes-Angers, l'Institut Agro Montpellier, et l'Institut Agro Dijon.</p> <p>Le poste se situe à l'Institut Agro Rennes-Angers.</p> <p>Pour en savoir plus : <a href="https://www.institut-agro-rennes-angers.fr/">https://www.institut-agro-rennes-angers.fr/</a></p>
<p><b>Objectifs du poste</b></p>	<p>Assurer, en trinôme, les missions à haute sensibilité d'encodage et de vérification des éléments de paie pour l'école interne Institut Agro Rennes-Angers, ainsi que la vérification des encodages réalisés par les gestionnaires RH des écoles internes Institut Agro Montpellier et Institut Agro Dijon. En collaboration avec un trinôme, procéder à la vérification et à la mise en paiement des frais de déplacement, des gratifications de stage, des bourses et des aides sociales.</p> <p>Quotité de temps de travail : 100% = 50% Paie – 50% Dépenses</p>
<p><b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b></p>	<p><b>Mission 1 - Réaliser les opérations de règlement de la paye et des indemnités – paye à façon</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réception des éléments de paye</li> <li>▪ Gestion des mouvements de Paye et codification sur le mois N pour le mois n+1 dans le logiciel WINPAIE.</li> <li>▪ Contrôles a priori et a posteriori des pièces justificatives fournies par la DRH</li> <li>▪ Interface avec la DRH ainsi qu'avec la DRFIP</li> <li>▪ Pointage mensuel des bulletins de paye de l'Institut avec le référentiel des agents.</li> <li>▪ Classement et archivage des éléments de paye dans les dossiers des agents</li> <li>▪ Alimenter les bases de données et faire un suivi</li> <li>▪ Suivi de PEDT (proposition d'émission de titre)</li> <li>▪ Suivi des SATD (saisie administrative à tiers détenteur)</li> </ul> <p><b>Mission 2 - Réaliser les contrôles de la paye à façon de l'Institut Agro Dijon</b></p>



	<p>NOM Prénom  - une copie du bulletin de salaire pour connaître les indemnités et autres émoluments, nommée Bulletin NOM Prénom  + indépendamment procéder à la télé-candidature sur AgriMob</p> <p>C – <u>A ajouter pour les agents titulaires externes au ministère de l'agriculture</u> :  Le dossier de mobilité qui est à demander à <a href="mailto:candidature@agrocampus-ouest.fr">candidature@agrocampus-ouest.fr</a> ainsi que le n° de poste.  <b>Ce document est obligatoire pour que la demande de mobilité soit recevable.</b>  L'avis du supérieur hiérarchique est facultatif.</p> <p><b>Date limite de candidature le 11 août 2024</b></p> <p><b>Date de prise de fonctions à partir du 01/01/2025</b></p>
<p><b>Pourquoi nous rejoindre ?</b></p> <p>Conditions de travail</p> <p>Avantages</p> <p>Relations de travail</p> <p>Campus durable et responsable</p>	<p>Ancré dans le premier bassin agricole, maritime et alimentaire d'Europe et reconnu historiquement pour ses formations et sa recherche dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement <b>L'Institut Agro Rennes-Angers s'engage et propose un cadre de travail épanouissant à ses collaborateurs.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Télétravail avec jour flottant, après 3 mois d'ancienneté, sur fonctions éligibles et selon nécessités de service</li> <li>• Organisation de la semaine de travail sur 4,5 jours ou 5 jours</li> <li>• Cycle hebdomadaire de travail : 5 options de 35 à 40 h en concertation avec le manager</li> <li>• Flexibilité : modulation de ses horaires possible après accord, temps partiel</li> <li>• 50 jours de congés pour un régime de 38 h sur 5 jours</li> <li>• Congés en-dehors des vacances universitaires envisageables après acceptation pour les agents en contact direct avec les étudiants</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration sur place subventionnée</li> <li>• Forfait mobilité durable : Prise en charge partielle des abonnements transports (75%)</li> <li>• Plan mobilité campus de Rennes : Label Mobil' Employeur : réductions pour le réseau Star bus, métro, vélo, location voiture, ou voiture en autopartage</li> <li>• Participation à la mutuelle santé (15€ / mois)</li> <li>• Prestations sociales (famille, handicap, logement)</li> <li>• Acteurs médico-sociaux (dont psychologues du travail et assistantes sociales)</li> <li>• Accessibilité aux personnes à mobilité réduite</li> <li>• Offres loisirs, sportives et culturels</li> <li>• Sur site de Rennes, arborétum ancien, grand parc, bâtiment classé</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil - intégration nouveaux arrivants, avec formations aux outils numériques et outils métier</li> <li>• Communication RH aux personnels</li> <li>• Accompagnement formation tout au long de la vie</li> <li>• Accompagnement évolution de carrière</li> <li>• Professionnalisation à la posture de manager</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan adaptation et sobriété énergétique</li> <li>• Préservation de l'environnement : tri des déchets au sein des services, décarbonation sur les campus, gestion de la biodiversité (ex : fauche tardive espaces verts), politique achats responsables</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan égalité Femmes-Hommes</li> <li>• Diversité - Inclusion</li> <li>• Lutte contre les agissements de HDVSS - Harcèlement, Discriminations, Violences Sexistes et Sexuelles</li> <li>• QVCT - Qualité de vie et conditions de travail</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers, actions-formations, cycles débats</li> </ul>